

## **OBJECTIF DÉMOCRATIE**

### **RÈGLES D'USAGE ET DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

#### **PRÉAMBULE**

Objectif Démocratie est une association de mouvements citoyens qui vise à présenter des candidats citoyens, sur la base d'un programme commun aux mouvements membres de l'association aux élections législatives de 2022.

Le principe fondateur de cette association est de donner au peuple plus de pouvoir dans la conduite des affaires publiques, pour faire du régime politique Français les caractères d'une vraie démocratie.

Dans cet esprit, les décisions clés de l'initiative comme le contenu du programme, le choix du nom du mouvement, le choix des candidats locaux, doivent être laissées in fine à la main de citoyens prêts à contribuer à l'initiative.

À ce titre est créée un Assemblée Citoyenne (AC) dont tout citoyen peut devenir membre en fournissant en ligne un certain nombre de données, dont certaines ont un caractère personnel, et en s'engageant à respecter les textes et valeurs clés d'Objectif Démocratie.

#### **NATURE DES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES**

Les données personnelles recueillies à l'occasion de l'entrée d'un membre dans l'Assemblée Citoyenne sont son genre, ses nom et prénom, son adresse courriel et numéro de portable, et éventuellement le mouvement membre d'Objectif Démocratie auquel il appartient.

#### **FINALITÉS DE COLLECTE**

Ces données ne sont utilisées que pour contacter les membres de l'Assemblée sur des sujets nécessaires pour le fonctionnement d'Objectif Démocratie, et notamment les votes des décisions clés mentionnées ci-dessus.

#### **DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES**

Sauf accord contraire des membres de l'Assemblée Citoyenne, sollicité éventuellement explicitement par Objectif Démocratie, ces données sont conservées jusqu'à 2 mois après le second tour des élections législatives de 2022, puis elles seront effacées.

## **DROITS ET PROCESSUS DE MODIFICATION ET EFFACEMENT**

Tout membre de l'Assemblée a un droit de correction des données enregistrées, et dispose aussi d'un droit d'effacement (effacement suite auquel il n'est plus membre de l'Assemblée Citoyenne). Ces droits sont mis en œuvre par une demande à l'adresse [contact@objectifdemocratie.fr](mailto:contact@objectifdemocratie.fr).